

Article publié sur le site de la Mairie

## Terres de Rouvières : le projet se dessine

mercredi 2 mai 2018



Depuis le 8 janvier 2018, ce tènement parcellaire d'environ 45 hectares, appartenant précédemment à l'Armée (Ministère de la Défense), est officiellement propriété de la Ville. Elle souhaite en faire un espace de nature destiné à la détente et au sport. Mais l'histoire de ce site indique qu'il est susceptible d'être pollué par des munitions diverses en qualité et en quantité. Aussi, il des opérations de dépollution du site vont se dérouler dans les prochains mois.

L'ensemble du territoire est depuis ce matin en cours de débroussaillage afin de permettre la phase de diagnostic. Il est à noter que ce débroussaillage sera conséquent et que l'aspect paysager sera fortement impacté durant de nombreux mois. Viendra ensuite la phase de diagnostic. Elle consiste à rechercher des cibles (munitions) potentielles à l'aide d'engins spécialisés. Ces cibles seront toutes géolocalisées.

Enfin, en fonction du diagnostic, la phase de dépollution devra éliminer les cibles trouvées. Toutes les précautions seront prises pour assurer la sécurité des riverains. Cependant, l'accès au site est formellement interdit tant que la dépollution n'est pas achevée.

